

marotte dans le débat, embrouillant les choses encore davantage, mon honorable ami n'a pas voulu manquer une si belle occasion, même en temps de guerre, de s'assurer un avantage politique et, bien que la question du plébiscite soit très importante, il s'est dit à lui-même: "L'aubaine est trop bonne; je vais me joindre à eux".

M. GRAYDON: Le très honorable chef du Gouvernement impute des motifs au chef de l'opposition.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je relate très fidèlement ce qui s'est passé. Je vais citer les paroles mêmes du chef de l'opposition. J'ai toujours été fort civil à son égard. Il ne m'est jamais arrivé de dire que je prenais sa parole pour me reprendre l'instant d'après et déclarer que je n'en croyais pas le premier mot et qu'il tâchait de duper les gens. En ce qui concerne le plébiscite, la population attache tout de même à la parole du premier ministre une importance dont il faut tenir compte.

Je suis absolument insensible à tout ce que pourrait dire sur mon propre compte le chef de l'opposition; mais dès l'instant où l'on traite d'une question publique de pareille envergure, il importe que le peuple n'ait aucune raison de douter de la sincérité de l'administration. C'est mon honorable ami, le chef de l'opposition lui-même, qui a demandé que l'on énonçât une question dans le projet de loi et que l'on employât à cette fin la question que j'avais formulée au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

L'hon. M. HANSON: Vous avez raison; mais je n'ai jamais approuvé le principe que comporte la question. Je m'en suis toujours gardé.

Le très hon. MACKENZIE KING: Cela est tout à fait hors de propos. Nous parlons maintenant de la question et de son libellé. Tout le débat porte sur un point qui ressort de l'amendement qu'a proposé l'honorable député de Macleod pour nous faire ajouter certains mots à la question. Quant au chef de l'opposition, il nous a demandé d'être si sûrs de la question qu'il s'agirait de poser au peuple que nous puissions insérer cette même question dans le bill. Je vais vous lire ce qu'il a dit sur le plébiscite même. Je cite la page 787 des *Débats* du 20 février 1942:

Prenons la question du plébiscite. J'ai été plutôt étonné d'entendre le secrétaire d'Etat affirmer que le bill n'indiquerait pas la question qui serait posée, mais qu'on procéderait par proclamation.

Et un peu plus loin il ajoute:

Mais le premier ministre a promis catégoriquement qu'il en appellerait à la population du pays sur une certaine question.

L'engagement catégorique au sujet d'une certaine question porte sur la question que renferme maintenant le bill. C'est la seule question qui fut jamais présentée à cette Chambre, et j'ai certainement, comme le dit mon honorable ami, promis catégoriquement que cette question serait celle qui paraîtrait dans le projet de loi. Mon honorable ami ajoute:

Pourquoi recourir à une proclamation soumise aux caprices du Gouvernement? Le texte pourrait être tout à fait différent ou comporter des nuances.

Il ne voulait aucunement d'une question qui comportât des nuances. Il désirait que cette question explicite fût insérée dans le bill; il ne voulait pas d'une question qui comportât des nuances. Il ajoutait:

Le texte pourrait comporter des divergences de principe non seulement avec ce qui a été annoncé dans le discours du trône mais aussi avec ce que le premier ministre lui-même a indiqué.

Il a attaché de l'importance au texte parce qu'il avait été fourni par le premier ministre. J'ai immédiatement déclaré que nous incluons le texte de la question dans le projet de loi. Puis mon honorable ami dit:

Je suis heureux que le premier ministre ait donné ces éclaircissements, car je veux un peu de certitude.

Et cette certitude visait l'inclusion de cette question particulière dans le projet de loi.

L'hon. M. HANSON: Non, d'obtenir "une" question.

Le très hon. MACKENZIE KING: Non "une" question mais "la" question, et je vais le prouver à mon honorable ami et citant ses propres paroles: A la page 787 du *hansard*, il dit:

Quand j'entends le secrétaire d'Etat dire que cela fera l'objet d'une proclamation qui ne relèvera aucunement du Parlement mais du Gouvernement...

Le très hon. Mackenzie King: Non, non.

L'hon. M. Hanson: ...on me pardonnera...

Je prie les honorables députés de bien écouter ce qui suit. Ils verront pourquoi l'honorable député tenait à ce que cette question particulière fût insérée.

...on me pardonnera si je semble soupçonner un peu que le Gouvernement projette une certaine modification ou qu'une certaine modification soit possible. Certes le premier ministre...

J'appelle votre attention sur les paroles suivantes:

Certes le premier ministre a donné sa parole qu'on ne modifiera pas la question.

La question, cette question, ne sera pas modifiée parce que le premier ministre a donné sa parole qu'elle ne le serait pas. Etant donné